



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**  
*Institution spécialisée des Nations Unies*

# **AFI SAFETY SYMPOSIUM**

## **Panel Session 3**

### **« Effective implementation of the ICAO Plan of Action »**

**Presenté par  
Mr Sinaly SILUE, Directeur Général  
de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile  
de Côte d'Ivoire (ANAC)**



# Sommaire

---

## I. Présentation du Speaker

## II. Historique

## III. Mise à jour du PAC

## IV. Mise en œuvre du PAC

## V. Conclusion

# I. Présentation du Speaker



## Sinaly SILUE

- 1) Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire
- 2) Anciennement
  - Directeur de l'Agence Nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANAM) de Côte d'Ivoire de 1992 à 1994
  - Directeur des opérations en vol de la compagnie multinationale Air Afrique de 1999 à 2002
  - Conseiller technique aérien du Ministre des Transports de Côte d'Ivoire de 2004 à 2010

## II. Historique : 2008 à 2011



- 1) La Côte d'Ivoire a été auditée dans le cadre du programme USOAP-CSA (approche systémique globale) de l'OACI du 28 janvier au 4 février 2008.
- 2) Cet audit a déterminé en son temps, un taux de non mise en œuvre effective (LEI) de 56,9% très au dessus de la moyenne mondiale. la moyenne mondiale actuelle est de 38%.
- 3) Un PAC a été soumis à l'OACI, après l'audit, mais la majorité des actions proposées ne répondaient pas aux constatations et recommandations de l'OACI.
- 4) La longue crise survenue en côte d'ivoire n'a pas permis une mise à jour effective de cet PAC.

# III. Mise à jour du PAC



En 2011 avec la fin de la crise l'administration de l'aviation civile de Côte d'Ivoire a entamé un certains nombres d'actions visant à préparer l'ANAC à aborder la nouvelle approche « CMA » dont la date de démarrage était fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ces actions sont :

1. L'Évaluation de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile par le COSCAP-UEMOA en septembre 2011,
2. La Réorganisation de l'ANAC accompagnée d'un recrutement de personnel technique et de formations,
3. La Formation de 04 techniciens au processus CMA en Novembre 2011 à Dakar,
4. La nomination de deux (02) NCMCs en Janvier 2012,

# Mise à jour du PAC



5. La sensibilisation à la CMA avec démonstration du cadre en ligne devant l'ensemble du personnel technique et de soutien de l'ANAC,
6. La mise en place de plusieurs équipes de travail (LEG, ORG, PEL, OPS, AIR, AIG, ANS, AGA) en vue de préparer les données à introduire dans le système CMA dès son entrée en vigueur.

Les équipes étaient chargées de renseigner et d'actualiser de façon continue dans leurs domaines de compétence :

- le questionnaire sur l'activité aéronautique de l'Etat (SAAQ),
- Les listes de vérification de conformité (CC) et de notification des différences (EFOD),
- Les questions de protocoles (PQ) et
- Le plan d'action correctrice (PAC).

# Mise à jour du PAC



Ces travaux ont permis d'élaborer un PAC accepté à plus de 80% par l'OACI.

La bonne préparation à entrer dans la CMA a permis :

- à nos NCMC de participer à l'amélioration du cadre en ligne,
- de partager notre expérience avec d'autres Administrations de l'Aviation civile,
- de faire partir des premières Administrations à avoir subi le processus de validation en ligne

# IV. Mise en œuvre du PAC



Pour la mise en œuvre du PAC, La Côte d'Ivoire a bénéficié de l'assistance du Bureau régional OACI de Dakar à travers une mission ROST effectuée en avril 2013.

Cette mission ROST a abouti à l'élaboration d'un plan d'action prévoyant 3 phases à exécuter à court, moyen et long terme.

La mise en œuvre du PAC a été conduite conformément aux recommandations de la mission ROST.

Un comité de travail a été mis en place le 27 juin 2013 pour une rédaction collective des textes réglementaires qui constituaient la première étape de cette mise en œuvre.

138 textes ont été pris dans les différentes spécialités en procédant à une revue complète des PQs.



# Mise en œuvre du PAC



Un audit ICVM pour évaluer et valider le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PAC a été réalisé du 18 au 25 mars 2014. Elle a porté sur les domaines LEG, ORG, ANS, AIR et AGA

Les résultats de cet audit révèlent un progrès d'environ 12%, ce qui fait passer la Côte d'Ivoire d'un EI de 43% à un EI 55%

# V. Conclusion



La Côte d'Ivoire a connu un retard dans l'amélioration du niveau de sécurité de son système d'aviation civile à cause de la crise qu'elle a traversée.

Elle n'a pas pu bénéficier des financements par la Banque Mondiale et d'autres institutions financières qui ont appuyé plusieurs aviations civiles ces dernières années.

Cependant, l'assistance du bureau régional de l'OACI doublée d'une volonté affichée des acteurs locaux à faire progresser le secteur et augure une bonne évolution.

Les progrès réalisés par la Côte d'Ivoire ont reposé essentiellement sur :

- une bonne préparation de la CMA,
- une bonne collaboration avec le bureau régional OACI, et
- la mise en place, chaque fois que de besoin, d'équipes motivées pour un travail collectif avec des objectifs précis.



North American  
Central American  
and Caribbean  
(NACC) Office  
Mexico City

South American  
(SAM) Office  
Lima

ICAO  
Headquarters  
Montreal

Western and  
Central African  
(WACAF) Office  
Dakar

European and  
North Atlantic  
(EUR/NAT) Office  
Paris

Middle East  
(MID) Office  
Cairo

Eastern and  
Southern African  
(ESAF) Office  
Nairobi

Asia and Pacific  
(APAC) Office  
Bangkok

**Merci**